

Sixth Report of
Committee of
Accounts.

Mr. *Cuvillier*, from the Standing Committee of Public Accounts, presented to the House the Sixth Report of the said Committee, which was again read at the Clerk's table, as followeth :

Read the Petition of *Samuel Brooks*, *Rufus Laberee* and *Moses Nichols*, Esquires, praying to be reimbursed a certain sum of money advanced by them for repairs on the *Dudswell* Road.

Thomas Ainslie Young, Esquire, a Member of the Committee, and Auditor General of Public Accounts, being interrogated, answered :—A number of Vouchers for Expenses incurred on the *Dudswell* Road, were sent to my office in the year 1830, along with other Accounts and Vouchers. The amount of the payments made, was Two hundred and seventy pounds three shillings and five pence Currency: the same was not allowed in consequence of an attested Account, as required by Law, having been omitted. The expenses were correctly incurred, and no objection existed to their payment, except the omission above stated. Had the Account now produced by Mr. *Brooks*, been sent in with the Vouchers, the amount would have been allowed.

Your Committee are of opinion, That a sum, not exceeding Ninety five pounds eight shillings and one penny Currency, ought to be granted to reimburse a like sum expended by the Commissioners.

Ordered, That the said Report be referred to the Committee of the whole House on the Fourth and Fifth Reports of the said Committee.

Message from
His Excellency.

Lieutenant Colonel *Craig*, Civil Secretary to His Excellency the Governor in Chief, was admitted within the Bar, and delivered to Mr. Speaker a Message from His Excellency the Governor in Chief, signed by His Excellency.

And then he withdrew.

And the said Message was read by Mr. Speaker, all the Members of the House being uncovered, and is as followeth :

AYLMER,

Governor in Chief.

Light House on
St. Paul's
Island.

With reference to his Message of the 25th November, 1831, regarding the erection and maintenance on the Island of *St. Paul's* in the Gulph of *St. Lawrence*, of a Light House, and Buildings intended to afford shelter to shipwrecked Persons, the Governor in Chief now transmits to the House of Assembly, Copies of Communications recently received from the Government of *New Brunswick*, relating to the same object, and the Governor in Chief earnestly recommends to the early consideration of the House of Assembly the expediency of contributing to the accomplishment of the contemplated works, as being eminently calculated to diminish the dangers incurred by His Majesty's subjects and others resorting to the Ports of *Lower Canada* by the Gulph of *St. Lawrence*.

Castle of *St. Lewis*,

Quebec, 19th February, 1834.

(Copy.)

Secretary's Office,
Fredericton, New Brunswick,
3rd February, 1834.

Sir,

I have the honor to transmit to you, by direction of Sir *Archibald Campbell*, the enclosed Report of the Commissioners appointed by this Government for superintending Lights on *St. Paul's* Island in the Gulph of *St. Lawrence*, with the accompanying Return of Shipping

Sixième Rap-
ports du Comité
des Comptes.

M. *Cuvillier*, du Comité Permanent des Comptes Publics, a présenté à la Chambre le Sixième Rapport du dit Comité, lequel a été lu de nouveau à la Table du Greffier, comme suit :

Lue la Pétition de *Samuel Brooks*, *Rufus Laberee* et *Moses Nichols*, Ecuyers, demandant qu'une certaine somme qu'ils ont employée pour réparer le Chemin de *Dudswell*, leur soit remboursée.

Thomas Ainslie Young, Ecuyer, Membre du Comité et Auditeur-Général des Comptes Publics, étant interrogé, a répondu :—On a transmis à mon Bureau, en l'année 1830, un nombre de Pièces justificatives, pour dépenses faites sur le Chemin de *Dudswell*, avec d'autres Comptes et Pièces justificatives. Le montant des paiemens faits s'élevait à Deux cent soixante-et-dix Livres trois schelings et cinq deniers courant. Mais ces paiemens n'ont pas été approuvés, parceque l'on avait omis d'envoyer un Compte attesté, tel que prescrit par la loi. Ces dépenses ont effectivement été faites ; et on ne s'est opposé à ce qu'elles fussent payées, qu'à cause de l'omission dont je viens de parler. Si le Compte qui est maintenant produit par M. *Brooks* eût été transmis avec les Pièces justificatives, le montant en aurait été approuvé.

Votre Comité est d'avis qu'une somme n'excédant pas Quatre-vingt quinze Livres huit schelings et un denier courant, devrait être octroyée pour rembourser pareille somme employée par les Commissaires.

Ordonné, Que le dit Rapport soit référé au Comité de toute la Chambre, sur les Quatrième et Cinquième Rapports du dit Comité.

Message de Son
Excellence.

Le Lieutenant Colonel *Craig*, Secrétaire Civil de Son Excellence le Gouverneur en Chef, a été admis en dedans de la Barre, et a remis à M. l'Orateur, un Message de Son Excellence le Gouverneur en Chef, signé par Son Excellence.

Et ensuite il s'est retiré.

Et le dit Message a été lu par M. l'Orateur, tous les Membres de la Chambre étant découverts ; et il est comme suit :

AYLMER,

Gouverneur-en-Chef.

Phare sur le
l'Ile St. Paul.

En référant à son Message du 25 Novembre 1831, au sujet de l'érection et de l'entretien d'un Phare, et de Bâtimens destinés à donner un asyle aux personnes naufragées sur l'Ile *St. Paul*, dans le Golfe *St. Laurent*, le Gouverneur en Chef transmet à la Chambre d'Assemblée, Copies des Communications qu'il a dernièrement reçues du Gouvernement du *Nouveau-Brunswick*, relativement au même objet ; et le Gouverneur en Chef recommande instamment à la Chambre d'Assemblée de prendre en considération la convenance qu'il y a de contribuer à la confection des ouvrages projetés, comme tendant éminemment à diminuer les dangers auxquels sont exposés les Sujets de Sa Majesté, et autres, qui se transportent dans les Ports du *Bas-Canada*, par le Golfe *St. Laurent*.

Château *St. Louis*,

Québec, 19 Février 1834.

(Copie.)

Bureau du Secrétaire,
Fredericton, Nouveau-Brunswick,
3 Février 1834.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, par ordre de Sir *Archibald Campbell*, pour l'information de Son Excellence le Gouverneur en Chef, le Rapport ci-joint des Commissaires nommés par ce Gouvernement pour surveiller les Phares de l'Ile *St. Paul*, dans le Golfe *St. Laurent*,